

DECISION DU PRESIDENT.CA 057-2020

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation ;
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7 ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers ;
Vu la délibération CA003-2020 du 17 février 2020 relative à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;
Vu la délibération CA015-2020 du 12 mars 2020 portant délégation de compétences du Conseil d'administration au Président ;
Vu l'arrêté n° 2020-007 du 13 mars 2020 portant délégation de signature en faveur de M. Olivier HUISMAN.

Objet de la décision

Demande de Tarifs du laboratoire GRANEM (Faculté de droit, économie, gestion et I.A.E.)

Conformément à sa délégation, le président de l'Université d'Angers décide :

1. d'approuver les tarifs des 8ème RENCONTRES de Gestion des Entreprises Sociales et Solidaires (GESS) des 10 et 11 décembre 2020 ;
2. d'approuver le tarif d'inscription au dîner correspondant.

Le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation.

Par délégation et pour signature,
Le Directeur Général des Services
Olivier HUISMAN

Signé par : Olivier Huisman
Date : 28/04/2020
Qualité : DGS - Signature électronique certifiée Certinomis AA et Agents -
1.2.250.1.86.2.3.8.10.1

La présente décision est exécutoire dès son adoption par les membres du Conseil d'administration. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission au Rectorat. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 29 Avril 2020



Date du conseil de gestion	Nom de la composante, du service commun ou de la direction		IAE & UFR Droit, Economie et Gestion	
	Nom de la structure		Laboratoire GRANEM	8ème RENCONTRES GESS DU 10 ET 11 DÉCEMBRE 2020
Désignation	Nom OTP	Tarif HT Unitaire	Centre financier	Observations
Inscription aux 8ème RENCONTRES GESS TARIF Doctorant	COL20GES	25,00 €	911EA31	Tarif réduit doctorants (30€TTC) Nouveau tarif
Inscription aux 8ème RENCONTRES GESS TARIF Autre participant	COL20GES	58,33 €	911EA31	Tarif normal (70€TTC) validé Commission Recherche du 10/12/2019
Inscription au Dîner des 8ème RENCONTRES GESS	COL20GES	25,00 €	911EA31	Tarif pour tous. S'ajoute à l'inscription aux rencontres (30€TTC) Nouveau tarif

Nom du colloque : **Les 8èmes Rencontres du GESS**
Lieu : **Angers, Campus St Serge, Faculté DEG**
Date : **10 et 11 décembre 2020**

BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES	MONTANT TTC	RECETTES	MONTANT TTC
FRAIS DE DEPLACEMENTS DES CONFÉRENCIERS		INSCRIPTIONS PAYANTES	
FRAIS D'HEBERGEMENT DES CONFÉRENCIERS		montant HT - Etudiants Nb participant 15	montant HT - Etudiants - €
FRAIS DE RESTAURATION		montant HT - Autres Ppants Nb participant 40	montant HT - Autres Ppants 70,00 €
Café d'accueil Atelier doctoral + Pause Class-croute 75p. 350,00 €		montant HT - Doctorants Nb participant 25	montant HT - Doctorants 30,00 €
Déjeuner 10 décembre Class-croute 75p. 1 500,00 €		montant HT - Dîner Nb participant 50	montant HT - Dîner 30,00 €
Dîner 10 décembre resto eco-solidair 50p. 1 750,00 €			
Café Accueil + Pause Class-croute 100p. 500,00 €			
Déjeuner 11 décembre Class-croute 75p. 1 500,00 €			
Pot de clôture Class-croute 40p. 500,00 €			
LOCATION DE SALLES ET PRESTATIONS		FINANCEMENTS ATTENDUS	
Location salles UA Faculté DEG 5 400 €		ALM 300,00 €	
AUTRES FRAIS		SFR Confluences Axe 4 200,00 €	
Impression Programmes, affiches et résumés 50,00 €		FINANCEMENTS ACQUIS*	
Goodies pour chaque intervenant (75 pers.) 1 005,00 €		Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion (frais salles) DEG	
PUBLICATION - 2021		GRANEM Pôle FRG 400,00 €	
Soumission articles revue 1 200,00 €		UA 1 400,00 €	
		PRESS (goodies) 1 005,00 €	
TOTAL DEPENSES	8 355,00 €	TOTAL RECETTES	8 355,00 €

Le responsable de l'organisation du colloque

Nom **PANTIN François**
Date 04/11/2019
Signature



CONTRÔLE BUDGETAIRE : Budget équilibré

Fait à Angers le :
Signature



Pour le Président par délégation
Directrice du CRANEM
Sandra CANUS

FICHE DE DEMANDE DE PAIEMENT EN LIGNE

PHASE 1- INITIATION DE LA DEMANDE

Composante/Service/Laboratoire : **GRANEM**Objet de la recette : **Colloque "8 me RENCONTRES GESS"**Nature de la recette : ponctuelle p riode concern e : **08/2020 – 15/11/2020** PermanenteR f rence du paiement Paybox : **COL20GES** (PAYBOX_ID : 23114201- PAYBOX_RANG : 01 - PAYBOX_SITE : 2311420)Tarif (s) unitaire (s) : **30 TTTC** Inscription Doctorant – **70 TTTC** Inscription Autres participants – **30 TTTC** D nerDate de vote par l'instance d lib rative (commission recherche) : **10/12/2019** (*tarif normal uniquement*)

Informations financi res :

Centre Financier : **911EA31**N  EOTP (le cas  ch ant) : **COL20GES**Date souhait e de mise en ligne du formulaire : **01/09/2020**Fait   **ANGERS** le 27/03/2020.

Signature et cachet du demandeur



-  Pour les colloques, au pr alable faire valider le budget par la DAF (Nathalie Rouanne).
-  **Envoi   la cellule institutionnelle pour la validation des tarifs par le Pr sident (jusqu'  9 999   HT) ou le Conseil d'Administration (  partir de 10 000   HT)*. *sur proposition pr alable des instances d lib ratives (conseils, commissions...). cellule.institutionnelle@listes.univ-angers.fr**
- Envoi au SERVICE-COMPTABILITE@LISTES.UNIV-ANGERS.FR

PHASE 2- VISA DE L'AGENCE COMPTABLE

 Accord Refus

Visa du :/...../.....

~~PHASE 3 – INTERVENTION DE LA DDN~~

Pour mise en ligne du formulaire d'inscription.

fua@contact.univ-angers.fr

Formulaire Science-Conf
cr e par organisateurs qui
sera mis en ligne par
personnel admin. Granem

À l'ouverture de la séance du 10 décembre 2019, 27 membres sont présents ou représentés (40 membres en exercice, 18 membres présents, 9 procurations).

1. Procès-verbaux de la CR

1.1 Procès-verbal de la CR du 25 octobre 2019

Le procès-verbal de la Commission de la recherche du 25 octobre 2019 est approuvé. Cette décision est adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 2 abstentions, un membre étant arrivé en cours de séance.

1.2 Procès-verbal de la CR du 18 novembre 2019

Le procès-verbal de la Commission de la recherche du 18 novembre 2019 est approuvé. Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

2. Prospectives et moyens

2.1 Critères d'attribution de la PEDR 2020

Les critères d'attribution 2020 de la Prime d'Encadrement Doctorale et de Recherche sont approuvés. Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour, un membre étant arrivé en cours de séance.

2.2 Appel à projets colloques UA | UBL 2020

Les propositions de subventions aux colloques 2020 sont approuvées. Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

2.3 Orientations budgétaires 2020

Les orientations budgétaires 2020 sont approuvées. Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

Fait à Angers, le 10 décembre 2019

Philippe SIMONEAU
*Vice-président Recherche de
L'Université d'Angers*

Signé